

A VOUS DE DÉCIDER !



Du 1^{er} mai au 31 juillet 2022
1 PRODUIT **STAR WARS** ACHETÉ
UNE ACTIVITÉ
FORCE ou SÉRÉNITÉ
OFFERTE*

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :

- 1** Achetez un produit éligible **STAR WARS** dans un magasin participant à l'opération entre le **01/05/2022** et le **31/07/2022**
- 2** Rendez-vous sur le site **activites-force-serenite.fr** pour découvrir la liste des partenaires de l'opération et imprimer votre PASS.
- 3** Complétez le **PASS imprimé**, en inscrivant ci-dessous votre nom, prénom, adresse, CP, ville, ainsi que le nom du partenaire sélectionné.
- 4** Rendez vous **directement chez le partenaire**, muni de votre pass et de votre ticket de caisse original **pour bénéficier d'un loisir offert pour une personne.**

VOTRE PASS À IMPRIMER

ACTIVITÉ :

PARTENAIRE :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

.....

VILLE :

Concernant les personnes mineures, tout participant âgé de moins de dix-huit (18) ans doit d'une part participer sous le contrôle et avec le consentement de l'un de ses parents ou du titulaire de l'autorité parentale, ou à défaut de son tuteur légal et d'autre part être accompagné d'un adulte majeur chez le partenaire préalablement choisi parmi la liste proposée pour bénéficier de son activité. Offre réservée aux particuliers et aux personnes physiques majeures. Elle n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou tarif privilégié (y compris tarif CE) en cours proposés par les établissements partenaires. L'offre est limitée à deux entrées par famille ou groupe de visiteurs par jour et par partenaire. Si vous devez acheter des activités complémentaires, l'activité offerte sera obligatoirement la moins chère. Vous avez jusqu'au 31/12/2022 pour vous rendre chez le partenaire de votre choix sauf fermeture annuelle ou exceptionnelle des établissements concernés. La liste des partenaires

peut être évolutive, vous devez vérifier que le partenaire figure bien sur la liste le jour de votre visite. Tout pass ou tickets de caisse illisibles, incomplets ou photocopiés seront considérés comme nul. Le pass ne peut être remboursé ni cumulé avec toute autre action promotionnelle. Ce pass ne peut être vendu ou distribué en dehors du site www.activites-force-serenite.fr. Voir modalités complètes sur www.activites-force-serenite.fr. Pour obtenir des conseils ou connaître les conditions particulières de certains établissements contactez la société organisatrice de l'opération par mail à conciergerie@bogoplus.fr. Une réponse vous sera apportée sous les 96 heures ouvrées. Les données personnelles collectées dans ce pass ne seront conservées que pour une durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées, à savoir pour une période maximum de huit (8) semaines après la fin de validité du pass activité et seront ensuite détruites.